

Chef/fe de projet Ville d'art et d'histoire **Animateur/trice de l'architecture et du patrimoine**

Labellisée Ville d'art et d'histoire en 2006 par le Ministère de la Culture, et inscrite aujourd'hui dans un réseau national de plus de 200 Villes et Pays d'art et d'histoire, la Ville de Saint-Quentin s'est engagée dans une politique patrimoniale ambitieuse, consciente des enjeux que représente l'appropriation de l'architecture et du patrimoine par les habitants et les visiteurs.

A ce titre, elle est engagée dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie à destination de tous les publics.

Un service de l'architecture et du patrimoine a été constitué en 2007 pour répondre aux enjeux du label. Une Direction du Patrimoine indépendante a été créée en 2016, permettant d'ancrer le patrimoine dans une dynamique territoriale ambitieuse à la croisée de plusieurs champs d'investigation.

La Ville de Saint-Quentin recrute un(e) Chef(fe) de projet Ville d'art et d'histoire – Animateur(trice) de l'architecture et du Patrimoine.

Au sein de la Direction Générale adjointe des services aux habitants, vous êtes rattaché(e) à la Direction du Patrimoine et chargé(e) de mettre en œuvre, auprès du Directeur du Patrimoine, les objectifs de la convention Ville d'art et d'histoire en cours de renouvellement. Vous définissez, en étroite concertation avec les partenaires internes et externes, les axes prioritaires de la mise en œuvre du label Ville d'art et d'histoire et assurez le suivi de leur réalisation.

Les principaux enjeux de la convention portent sur la valorisation des patrimoines et la promotion de la qualité architecturale et du cadre de vie ; la sensibilisation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine, inscrite dans une démarche de développement culturel.

Missions principales

- Assurer le pilotage et la tutelle scientifique du service.
- Poursuivre le travail engagé pour la mise en œuvre du label VPah.
- Assurer l'animation, le pilotage budgétaire et administratif du dispositif et des moyens qui lui sont dédiés.
- Développer les relations avec les partenaires et piloter les instances de mise en œuvre partagée du label.

Missions spécifiques

- Rédiger le bilan décennal de la convention liée au label et définir le projet de la convention de renouvellement de ce dernier, intégrant les grands enjeux architectural urbain et paysager de la Ville.
- Poursuivre la dynamique de sensibilisation et d'action éducative à destination des jeunes, les actions d'appropriation par les habitants et la formation des professionnels.

- Veiller à la prise en compte des enjeux du label Vah dans les projets urbains, architecturaux et paysagers du territoire.
- Elaborer une programmation annuelle culturelle et patrimoniale garantissant la valorisation et la promotion des patrimoines et de l'architecture de la Ville.
- Définir le projet de Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) et en garantir la mise en œuvre.
- Mener une réflexion autour du développement du label et notamment à une extension vers un Pays d'art et d'histoire à l'échelle de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Compétences et qualités requises du candidat

Bonnes connaissances en histoire de l'art, architecture ou urbanisme (Bac+5)
 Connaissance du patrimoine local et régional
 Expériences significatives dans la conduite de projets
 Expériences dans l'encadrement d'équipe, connaissance des outils du management
 Connaissance du fonctionnement, des procédures administratives et budgétaires des collectivités territoriales
 Aisance rédactionnelle et relationnelle
 Rigueur intellectuelle, capacités d'analyse et de synthèse
 Capacité d'initiatives et force de propositions
 Sens du travail en équipe
 Capacité à fédérer des partenaires autour des projets

Profil du candidat

Poste ouvert aux grades ou cadres d'emploi de catégorie A de la Fonction Publique Territoriale (cadre d'emploi des attachés de conservation du patrimoine), personnes ayant exercé un emploi d'animateur de l'architecture et du patrimoine d'une Ville ou d'un Pays d'art et d'histoire ainsi qu'aux candidats non titulaires de la Fonction Publique Territoriale mais dotés d'un Bac +5 et supérieur dans les domaines de compétences décrits ci-dessus.

Type de recrutement : Fonctionnaire ou contractuel de droit public.
 Avantages : COS/CNAS, participation mutuelle
 Lieu : Mairie, Place de l'Hôtel de Ville (02100 SAINT-QUENTIN)

Modalités de candidature

Envoi d'une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, d'une photocopie des diplômes ou des attestations justifiant la situation statutaire ou la réussite au concours à adresser avant le vendredi 15 octobre 2021.

Une présélection des candidatures sera effectuée sur CV et lettre de motivation.

Si votre candidature est retenue, vous recevrez le règlement de la suite des épreuves portant :

- Epreuve d'admissibilité pour les candidats non titulaires de la Fonction Publique (cadre A) ou non lauréat d'un recrutement d'animateur/trice des Villes et Pays d'art et d'histoire :

Une épreuve écrite de 4h portant sur un sujet d'ordre général en histoire de l'art et de l'architecture, prévue en distanciel et organisée dans les 15 jours suivant la clôture des candidatures.

- Epreuves d'admission pour les candidats ayant réussi les épreuves d'admissibilité et les candidats dispensés de cette épreuve et ayant retenu l'attention du jury à l'issue de l'analyse du CV et de la lettre de motivation :
 - Production d'un dossier méthodologique de 10 pages
 - Présentation aux épreuves d'admission consistant en une épreuve de mise en situation, une épreuve de langue étrangère et un entretien avec le jury.

Toutes les pièces constitutives de la candidature seront à adresser impersonnellement à recrutement.agglo@casq.fr